

## REPUBLIQUE DU BURUNDI

### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

#### PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI "PAIFAR-B"

#### **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISE À JOUR DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR HARMONISE DES PROJETS DU GOUVERNEMENT FINANCES PAR LE FIDA AU BURUNDI**

Le FIDA appuie le gouvernement du Burundi dans la planification à long terme et la mise en œuvre des projets et programmes essentiels pour le secteur agricole, l'objectif ultime étant de réduire la faim et la pauvreté. Depuis 1979, il a financé 14 projets de développement au Burundi pour un coût de 668,9 millions d'USD à l'approbation, dont 43% de prêts et dons du FIDA ; près de 43% de cofinancement international et 14% par le Gouvernement du Burundi et les bénéficiaires. Les projets appuyés par le FIDA contribuent de manière substantielle au repeuplement du cheptel et à la restauration de la fertilité des sols, à la structuration des filières riz et lait, à la création de l'emploi, à l'inclusion financière, à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'éducation nutritionnelle, etc.

La Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et Programmes financés par le Fond International de Développement Agricole (FIDA) au Burundi (CESAP) est une structure de facilitation, mise en place d'un commun accord entre le FIDA et le Gouvernement à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, pour soutenir les actions de développement menées en partenariat avec le fond au Burundi. Ainsi, le principal objectif de la cellule est de contribuer à l'amélioration de la performance du portefeuille du FIDA au Burundi, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Pays (COSOP) du FIDA au Burundi. Les services d'appui développés par la CESAP portent essentiellement sur des aspects stratégiques transversaux : suivi et évaluation, communication et gestion des savoirs, contrôle et audit interne et autres thématiques clés, communs aux projets/programme comme la gestion des unités de facilitation et de coordination régionales (UFCRs). La CESAP constitue un acquis considérable, reconnue comme étant un dispositif clé en matière d'appui au développement du Programme Pays du FIDA.

La CESAP est institutionnalisée auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage par l'ordonnance ministériel N°710/677 du 20/09/2024, portant création, missions, organisation et fonctionnement de la Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et Programmes financés par le FIDA au Burundi (CESAP). Cette cellule qui rend compte au Gouvernement (à travers le Ministère de tutelle) et au FIDA, travaille étroitement de concert avec les Ministères sectoriels, le FIDA et les projets et programmes du Gouvernement financés par le FIDA pour garantir la synergie des actions, accroître la performance globale du programme pays du FIDA au Burundi, et atteindre l'objectif commun de réduction de la pauvreté

Pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'harmonisation de la gestion et de l'administration des projets/programmes, il est nécessaire de revoir et de mettre à jour le Règlement d'Ordre Intérieur Harmonisé (ROIH) existant afin qu'il soit applicable de manière uniforme à tous les projets/programmes financés par le FIDA. Cette harmonisation permettra également de répondre aux exigences de gouvernance, de

transparence et de conformité aux normes nationales, internationales et aux exigences du FIDA en termes de gestion et d'administration des projets/programmes de développement. En plus le ROIH intégrera aussi les aspects concernant la CESAP qui est une structure de suivi et d'appui des projets/programmes financés par le FIDA.

1. Le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B), ("le client") invite à présent les consultants individuels à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour produire ces services.
2. Le consultant sera sélectionné selon la **méthode de Sélection de consultant individuel (SCI)** expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.
4. Le dossier complet d'Avis de manifestation d'intérêt ainsi que les TDRs peuvent être consultés et obtenus au Secrétariat du PAIFAR-B à l'adresse indiquée ci-dessous.
5. Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : [2ufcoppaifarb@gmail.com](mailto:2ufcoppaifarb@gmail.com) avec copie à l'adresse Email : [aniyokwishimira@ymail.com](mailto:aniyokwishimira@ymail.com) // [safarijeanclaude16@gmail.com](mailto:safarijeanclaude16@gmail.com) 5 jours avant le dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt fixé le **30.1.9..2025 à 15 H0 h 00, heures locales au plus tard**. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements dans les 3 jours avant la date limite de présentation des manifestations d'intérêt.
6. Les manifestations d'intérêt présentées sous la forme de **curriculum vitae** accompagné de pièces justificatives de qualification et d'expérience du consultant ainsi que du Numéro d'identifiant fiscal doivent être remises sous forme écrite à l'adresse indiquée ci-dessous en personne ou par courriel sous format PDF le **30.1.9..2025 à 15 h00, heures locales**.

- **Le dossier devra être présenté sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes : « A Monsieur le Coordonnateur du PAIFAR-B »**

**« Manifestation d'intérêt pour l'élaboration du manuel de suivi-évaluation actualisé et harmonisé des projets/programmes du Gouvernement financés par le FIDA au Burundi »**

- À l'attention de : *Monsieur Callixte MASABO, Coordonnateur du Projet*
- Bujumbura, Immeuble abritant les projets et programmes du FIDA
- Avenue du Large n° 30, BP 6457
- Téléphone : + 257 22 27 59 00
- Courriel : [2ufcoppaifarb@gmail.com](mailto:2ufcoppaifarb@gmail.com)

**Le Coordonnateur du PAIFAR-B**

**Callixte MASABO**

